



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du cadastre et de la géomatique
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Aux bureaux de géomètres
chargés de la mise à jour
de la mensuration officielle

Service du cadastre et de la géomatique SCG
Amt für Vermessung und Geomatik VGA

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 35 56, F +41 26 305 35 66
www.fr.ch/scg

—
Réf : DUR / rob
T direct : +41 26 305 35 56
Courriel : scg@fr.ch

Fribourg, le 31 mars 2015

SCG-Express n°2015 / 01

—
Extrait pour les mutations

Mesdames, Messieurs,

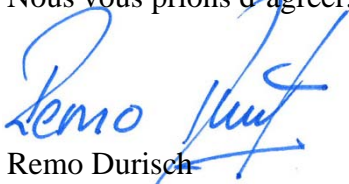
Nous avons examiné avec la commission technique le processus « demande d'ouverture » lié à la BDMO et DSK2. Je suis désormais en mesure de vous préciser ce qui suit:

- Les extraits sont, en principe, exécuté dans les cinq jours ouvrable après la « demande d'ouverture » via DSK2.
- Les extraits contenant des immeubles en priorité deux sont refusés dans DSK2 et dans la BDMO tant que tous les actes prioritaires ne sont pas en état « validé SCG » (Job « pending » en BDMO). Il incombe à l'auteur de ces actes de surveiller l'avance des actes prioritaires et de refaire sa demande d'ouverture lorsque ces conditions sont remplies. Cas échéant l'auteur non prioritaire peut, si les circonstances l'exigent, demander un échange de priorité à l'auteur prioritaire (Faire la demande dans DSK2 et la motiver par écrit au géomètre en concurrence temporelle).
- Si des circonstances particulières empêchent la réalisation de l'extrait BDMO dans le délai de cinq jours, le SCG refusera l'extrait dans DSK2 et inscrira, sous la rubrique « commentaire » du volet « Dossier avant-projet » de l'acte concerné, un bref exposés des motifs empêchant l'extrait. Le refus est notifié dans la page d'accueil DSK2 du bureau auteur de l'acte. Sauf exception, il n'y aura pas d'autre communication par courriel ou E-mail.
- Pour les réels cas d'urgence, il faut contacter le secteur conservation et convenir d'un planning.

- Nous vous prions de ne pas anticiper les « demandes d'ouvertures ». Celles-ci doivent être faites quand le dossier est abouti, qu'il est quasi certains qu'il ne fera pas l'objet de modification et qu'il sera déposé au registre foncier sans tarder. Les travaux supplémentaires liées aux multiples demandes d'ouverture et d'extraits BDMO surchargent notre service et participent à rallonger le temps d'attente moyen des demandes d'extrait et de visa.

Nous espérons que vous comprendrez et respecterez ces mesures qui devraient permettre d'optimiser nos travaux respectifs liés à la mise à jour de la mensuration officielle et du registre foncier en respectant le principe de la chronologie des affaires géométriques.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Remo Durisch
Géomètre cantonal